

**PRESTATIONS DE SERVICES
POUR LES ENTREPRISES
NON-ADHÉRENTES**

**I. PRESTATION DE SERVICES
LIÉE À LA FORMATION**

Formations spécifiques
catalogue général

**Cf. tarifs
dans catalogue général**

**II. PRESTATION DE SERVICES POUR
LES CRÉATEURS DE MICRO-ENTREPRISES**

« Pack Création »

(devenir autoentrepreneur
simplement, pour bien démarrer)
(tarif forfaitaire de 270 € TTC)

225 € HT

**III. PRESTATION DE SERVICES
LIÉE À LA SÉCURITÉ FISCALE**

Examen de Conformité Fiscale (ECF)

Important : mission d'ECF réalisée seulement
si l'entreprise a un expert-comptable
et si le CA HT est < 1.500.000 €

(au-delà, le CGA Alsace doit être consulté
pour l'établissement d'un devis)

700 € HT

IV. AUTRE PRESTATION DE SERVICES

Prestation de services
concernant
les associations sportives

250 € HT